

Commentaire du catéchisme Saint Pie X – 7 juin 2026 - LE DOGME

Chapitre4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu

Q79. En Jésus-Christ, avec les deux natures, y a-t-il aussi deux personnes ?

En Jésus-Christ, avec les deux natures, il n'y a pas deux personnes mais une seule, la Personne divine du Fils de Dieu.

(Suite) Dans le Christ, l'union des deux natures en une seule personne est si parfaite et intime que nous attribuons les actions propres de la nature humaine (comme naître, souffrir, mourir), à la nature divine, et celles de la nature divine (opérer des miracles, voir dans le secret des cœurs, prévoir l'avenir) à la nature humaine. En effet, nous disons que Dieu est né de la très sainte Vierge, souffrit et mourut sur la Croix ; et nous disons aussi que l'œil humain de Jésus lisait dans les cœurs, sa main guérissait les malades, que son Sang nous a rachetés. Une telle attribution à Dieu de ce qui est propre à l'homme et à l'homme de ce qui est propre à Dieu s'appelle la « *communication des idiomes* » ou des propriétés qui sont propres à une nature et sont attribuées à une autre.

S'il y avait dans le Christ deux personnes, nous ne pourrions pas faire cet échange et nous devrions dire que l'homme Jésus est né, a pleuré, a souffert, est mort ; et que le Dieu Jésus était tout-puissant, omniscient, guérissait les malades, ressuscitait les morts... Nous disons au contraire qu'un même, unique et identique Jésus était mortel (par sa nature humaine) et immortel (par sa nature divine), faible et tout-puissant... Nous pouvons parler de cette manière parce que les actions sont celles du suppôt ou de la personne (*actiones sunt suppositorum*), même si elles procèdent de la nature, à laquelle elles sont conformes.

RÉFLEXION : Tant que nous sommes des pèlerins sur cette terre, il ne nous est pas possible de comprendre le mystère de l'Incarnation et de l'union personnelle des deux natures en Christ. Nous admettons par la foi que ce qui est au Ciel nous sera révélé par la lumière de gloire. Nous faisons souvent des actes de foi en ce mystère fondamental de la Révélation divine.

EXEMPLE : *Jésus leur dit : « Passons sur l'autre bord. » Et ayant renvoyé la foule, ils montèrent dans la barque. Et il s'éleva un grand tourbillon de vent, et les flots entraient dans la barque, de sorte qu'elle se remplissait. Et lui, il dormait à la poupe, sur un coussin. Ils le réveillent, et lui disent : « Maître, vous est-il indifférent que nous périssions ? » Alors, s'étant levé, il menaça le vent, et dit à la mer : « Tais-toi, calme-toi ». Et le vent cessa, et il se fit un grand calme (Mc 4, 35-39). C'est toujours la même et identique personne de Jésus qui agit : il est fatigué et se fait transporter en barque, appuie sa tête sur le coussin et s'endort, s'éveille au cri de ses disciples, selon les exigences de la nature humaine. Le même Jésus commande au vent et à la mer qui lui obéissent, exerçant la toute-puissance qui est le propre de la nature divine.*

Jours	Fêtes	Offices	
Dimanche 07	Solennité Fête-Dieu		
Lundi 08	Férie	07h15 : Messe au prieuré 07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	S – S ^{te} Vierge A – S ^{te} Trinité J – S ^{te} Trinité
Mardi 09	Férie <i>Mém. des s^{ts} Prime et Félicien</i>	07h15 : Messe au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	S – S ^t Joseph A – Mémoire
Mercredi 10	S^{te} Marguerite d'Écosse	07h15 : Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré	J A
Jeudi 11	S^t Barnabé	07h15 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	A J
Vendredi 12	Sacré-Cœur	09h00 : Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré	J A
suivie du salut du TSS jusqu'à 19h30			
Samedi 13	S^t Antoine de Padoue	07h15 : Messe à Goussonville 10h30 : Confessions au prieuré 11h15 : Messe au prieuré	A J J
Dimanche 14	Solennité du Sacré-Cœur	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 A	Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J

Annonces complémentaires

- **Le mois de juin est consacré au Sacré-Cœur de Jésus.** Ainsi ne pas hésiter à rajouter, après votre chapelet quotidien et familiale, les litanies du Sacré-Cœur.
 - Dimanche 7 juin, **baptême de Mattéi Olamba.** Merci de vos prières pour sa fidélité aux promesses de son baptême.
 - **Les horaires des messes dominicales du 5 juillet au 30 août :** Messe basse au prieuré à 8h30 (pas systématique) – Messe chantée à Jouy-Mauvoisin à 11h00 – Messe chantée à Conflans-Sainte-Honorine à 9h00 - pas de messe (rite romain) à Pontoise sauf le 30 août, messe basse à 8h00 - messe (rite chaldéen) à Pontoise 9h15.
 - **Fête-Dieu** consignes pour le bon déroulement de la procession.
- Dates à retenir**
- Samedi 20 juin, Messe pour toutes les personnes qui ont prié pour Madame Masselis, pendant sa maladie.
 - Les 3, 4 et 5 juillet 2026 : **Congrès des Familles** du **Mouvement Catholique des familles** à l'école Saint-Michel à la Martinerie. **Thème** : Familles missionnaires ! Tracts à la sortie de la chapelle.
 - **Camp de cadres** : 18 juillet au 2 août (voir affiche et tracts)
 - **UDT** : 13-16 août.
- **Publication de mariage** : Monsieur Thomas Dufour et Mademoiselle Laure Dumaine se marieront le 13 juin 2026 au prieuré Saint-Jean de Mantes-la-Jolie. Notre profession de catholique nous fait le devoir de prier pour ce nouveau foyer chrétien. Maintenant, les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en informer le prieur, ou, si elles le préfèrent, le Supérieur de district.
 - **Publication de mariage** : Monsieur Jacques MOULIN-COMTE et Mademoiselle Saskia NOBLESSE se marieront le 26 septembre 2026 en l'église Sainte-Foy de Jouy-Mauvoisin. Notre profession de catholique nous fait le devoir de prier pour ce nouveau foyer chrétien. Maintenant, les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligées, en conscience, d'en informer le prieur, ou, si elles le préfèrent, le Supérieur de district.